



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professions sociales

Question écrite n° 10747

Texte de la question

M. Lucien Degauchy attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des écoles de puéricultrices dont le fonctionnement est mis en péril du fait de la sensible diminution de leur financement sur le budget de la santé. La diminution de ces aides implique une augmentation des frais de scolarité, frais dont les étudiants en puériculture ne pourront plus s'acquitter. Il lui demande si ce risque de disparition des puéricultrices ne va pas entraîner prochainement une impossibilité pour nombre d'établissements les employant d'accueillir les enfants de ménages dans lesquels les deux parents travaillent.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la loi de finances pour l'exercice 1997, les subventions allouées par l'Etat aux écoles de puéricultrices, comme à toutes les structures de formation de professionnels paramédicaux, ont effectivement été réduites. En revanche, la loi de finances adoptée par le Parlement pour 1998 reconduit les crédits votés en 1997, ce qui correspond de fait à une augmentation, le nombre d'étudiants admis en formation ayant, dans le même temps, diminué. Les écoles de puéricultrices ont d'ores et déjà reçu ou recevront tout prochainement un premier mandatement représentant 95 % de la subvention qui leur a été attribuée en 1997. Par ailleurs, la réflexion menée actuellement sur le financement de l'appareil de formation devrait aboutir à des mesures destinées à améliorer, à court et à moyen termes, leurs moyens de fonctionnement.

Données clés

Auteur : [M. Lucien Degauchy](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10747

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mars 1998, page 1136

Réponse publiée le : 22 juin 1998, page 3424